Compagnie

MandalaS

SPECTACLES À JONGLER DE RIRE



DOSSIER DE DIFFUSION

Cie MANDALAS
SPECTACLES À JONGLER DE RIRE



DESCRIPTIF

Comédiens, jongleurs, humoristes

Brisant le quatrième mur des plateaux de stand-up, ce duo de jongleurs à textes instaure des conventions de participation implacables.

La recette des spectacles est simple.
De la jonglerie feuilletée de conventions sur une tartine de texte à la sauce Devos.
Ajoutez deux cuillères de sarcasme saupoudré d'humour, et 20 centilitres d'auto-dérision.
Temps de cuisson : 35 minutes ou 1 h 10 selon vos goûts. Thermostat rire.

Inspiré de Raymond Devos pour la jonglerie des mots, Gustave Parking pour les prises de conscience, Olivier De Benoist pour le sarcasme et l'autodérision et Pierre Aucaigne pour le grain de folie.

Ces deux artistes se font un malin plaisir à pratiquer l'autodérision et savent comment attirer et tenir le public en haleine.
Deux objectifs : Faire rire et faire rire !

Ils n'ont pas leurs langues dans leurs poches et vous conseilleront de faire de même.
La participation du public étant un point d'honneur dans leurs créations, rires et applaudissements sont monnaie courante.
Agylus & Ladzo, c'est l'autodérision d' une main et instrument de jonglerie dans l'autre, ils parlent en jonglant, ou jonglent en parlant, c'est à vous de voir.

Une contagion de sourire garantie. Mais rassurez-vous, celle-ci est bonne pour la santé.
Dans une énergie forte et ciselée, alternant récits intérieurs et paroles quotidiennes, vous vous sentirez "comme à la maison".

Retrouvez notre livre d'or et les extraits vidéos sur www.cie-mandalas.fr



Au plaisir de contribuer à la réussite d'un bel événement

Agylus & Ladzo

SPECTACLES & tarifs
PRESTATIONS

2025

INFORMATIONS

A **"Ca va passer !"** Nouveau spectacle (en extérieur uniquement)
Durée : 35 minutes, présenté de 1 à 3 fois par jour
► Espace scénique nécessaire : 6 mètres de large, 5 mètres de profondeur et 4 mètres de hauteur.
► Temps nécessaire pour le montage une fois sur les lieux : 1 heure
1 jour : 1450,00€ SACD compris (hors défraiement kilométrique)
2 jours : 2650,00€ SACD compris (hors défraiement kilométrique)

B **"Jongleurs minute"** **[Grand spectacle avec scénographie]**
► Durée 1 h 10. 1 à 2 représentations par jour. (Voir conditions de tournée)
► Espace scénique nécessaire en extérieur : 12 mètres de large, 6 mètres de profondeur et 5 mètres de hauteur. Pour information, la structure est équipé d'un système son, pouvant couvrir une jauge public allant jusqu'à mille personnes. Prestation plus appropriée sur une place que dans une rue.
► Représentation annulée ou reportée dans la journée si moins de 30 spectateurs et/ou plus de 37°C en festival de rue. Privilégiez les espaces ombragés pour la zone spectateurs
► Temps nécessaire pour le montage de la scène une fois sur les lieux : 2 heures
1 jour : 1600,00€ SACD compris (hors défraiement kilométrique)
2 jours : 2900,00€ SACD compris (hors défraiement kilométrique)

INTERVENTION EN BANQUET/REPAS ÉVÉNEMENTIEL

C **Agylus & Ladzo**
Prestations hors défraiement : 900,00€/événement.
A partir de 3 prestations par an : 750,00€/événement
+200,00€ si cracheur de feu (passage supplémentaire de 10 minute)
De 1 à 4 passages de 15 à 20 minutes chacun, selon la programmation

SPECTACLES + INTERVENTIONS AU BANQUET

A+C 2000,00€ SACD comprise (hors défraiement kilométrique)

B+C 2200,00€ SACD comprise (hors défraiement kilométrique)

SITUÉ DANS L'ALLIER EN AUVERGNE

Déplacement partout en France et pays francophone,



DÉFRAIEMENT KILOMÉTRIQUE 0,65€/KM



basé sur un itinéraire Via Michelin au départ du siège social de la Compagnie. (03000 Moulins-sur-Allier)

Arrivée et installation la veille ou 4 heures avant le spectacle (si moins de 150km). Désinstallation après la dernière représentation, départ le lendemain au matin si spectacle programmé après 19h et/ou à plus de 150km.



CONDITIONS DE TOURNÉE
EN EXTÉRIEUR

► Nombre d'intervenants : 2 artistes

Peu importe le type de sol, il doit être plat.

Pour une question de stabilité et de sécurité, la scénographie ne peut pas être à cheval sur un trottoir, ni sur un dénivelé supérieur à 3%, caniveaux inclus. Eviter les zones à grand vent**.** Dès son arrivée, la compagnie se réserve un droit d'observation sur la faisabilité de l'installation. Si les conditions demandées pour l'espace scénique ne sont pas respectées, et qu'aucun autre emplacement adéquat permettant le montage n'est disponible, la compagnie remplacera le spectacle par une intervention de 30 minutes sans scénographie aux horaires de passages prévus par l'organisateur.

► Alimentation en 220V (16 ampères) disponible dans un rayon de 20 mètres.

Si possible, une arrivée d'eau par tuyau avec dispositif d'ouverture et fermeture.

► Catering : 1 pack d'eau minérale par jour et boissons non alcoolisées (jus de fruit, soda et fruits si possible).

► Prévoir une place de stationnement réservée pour le véhicule (type fourgon) et/ou badge de stationnement.

► Si plusieurs représentations : Intervalle obligatoire entre chaque spectacle : 2 heures (entre la fin du premier et le début du suivant).

► Ne pas programmer le spectacle le matin, privilégiez les représentations à partir du milieu d'après-midi.

La scénographie pour le spectacle "Jongleurs minute" est équipée d'un système d'éclairage pour les nocturnes.

► Programmation : 15 minutes avant et après chaque spectacle, ne pas programmer d'animation devant l'espace scénique

► Même emplacement durant la durée des festivités.

► Le lieu de représentation doit être suffisamment éloigné de toutes nuisances sonores telles que "taverne, buvette, haut-parleurs et/ou équipement sonorisé".

► Vols et/ou dégradations : L'espace scénique doit faire partie des zones surveillées par les services de sécurité de l'événement durant les nuits.

► Arrivée et installation la veille ou 4 heures avant le spectacle (si moins de 150km). Désinstallation après la dernière représentation, départ le lendemain matin si spectacle programmé après 19h et/ou à plus de 150km

► Si représentation en intérieur, espace scénique nécessaire : 5m de large sur 3m de profondeur minimum.

Aucun contrat ne peut être réalisé sans l'acceptation des conditions de tournée.

Pour des interventions en banquet/mariage/dîner spectacle/cabaret, nous nous adaptons au lieu

Le contrat de cession comprendra :

►Le coût prestation (SACD comprise)

►Le défraiement kilométrique

►Les frais de dossier d'un montant de cinq euros par contrat de cession.

Concernant l'hébergement des artistes. Voici nos conditions :

- 1 artiste par chambre avec petit déjeuner sur le lieu de l'hébergement
- Moins de 10 kms du lieu de prestation. Si plus de 10 kms, veuillez nous en informer avant signature du contrat.
- Nous refusons les hôtels de type "Formule 1"
- Hébergement avec parking sécurisé
- Favorisez les hôtels ou les chambres d'hôtes que vous connaissez.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉDITION DU CONTRAT DE CESSION

QUELLE FORMULE DÉSIREZ-VOUS ?

Cochez une case

A ☐ B ☐ C ☐ A+C ☐ B+C ☐

Nombre de jour : 1 JOUR ☐ 2 JOURS ☐ 3 JOURS OU PLUS, PRECISEZ

Lieu de l'événement :

Code postal :

Thématique de l'événement :

Médiéval ☐ Renaissance ☐ Art de rue ☐ Steampunk ☐ Fantastique ☐ Autre ☐

Lieu du spectacle :

Intérieur ☐ Extérieur ☐

Signature pour acceptation des conditions de tournée

Date(s) de l'événement :

● **ATTENTION : TOUS TYPES DE CONTRAT DE CESSION SERA ETABLI NON PAS AVEC LA COMPAGNIE, MAIS ENTRE LE PRODUCTEUR ET L'ORGANISATEUR. Le contrat de cession au spectacle vivant sera rédigé par le Producteur. Il sera signé en premier lieu par l'organisateur puis le Producteur, et non l'inverse.**

Information du Producteur :

Raison sociale : Artus

Adresse : 21 Rue Lavoisier - 03300 Cusset

N° siret : 43528987100038 APE : 9001Z Arts du spectacle vivant

Licence N°2-141267 - N°3-141268

Représenté par : Cédric Zoeller

en sa qualité de : Président

Nous aurons besoin des informations vous concernant pour l'édition du contrat de cession en remplissant les champs ci-dessous.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES
Raison sociale : _____
Adresse : _____
N° de siret : _____
Licence : _____
Représenté par : _____
en sa qualité de : _____
téléphone : _____
email : _____

Dès réception de ce document par email à contact@cie-mandalas.fr , le Producteur déclenchera la rédaction du contrat de cession, qui devra être signé afin de bloquer définitivement la ou les dates de la tournée MandalaS

























FESTIVAL D'AVIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE

LA MONTAGNE

SACD
SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET COMPOSITEURS DRAMATIQUES

fffSh
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES FÊTES ET SPECTACLES HISTORIQUES
www.fffsh.eu

FFM

ALLIER

AUVERGNE